



# GUIDE DES SENTIERS RAQUETTES VALLÉE D'ABONDANCE

Pour s'orienter, ce guide ne remplace pas une carte de randonnée type IGN que vous pouvez trouver en librairie ou Office de Tourisme.

Ces différents itinéraires ont été tracés pour répondre aux attentes du plus grand nombre : de la promenade d'une heure à la randonnée sportive de 6 heures.

Ces magnifiques sentiers en forêt ou en zone découverte sont accessibles à tous à condition d'être bien équipés : vêtements adaptés (gants, bonnet, vêtements chauds...), chaussures de montagne, protection contre le froid et le soleil, etc. Les magasins de sport locaux sauront vous conseiller.

Ne vous surestimez pas, calculez bien le temps nécessaire à votre sortie : la nuit tombe très vite l'hiver ! Prenez de quoi boire (chaud si possible) et de quoi vous alimenter ainsi que votre téléphone portable et trousse de premier secours.

La montagne doit rester un formidable terrain de jeu, alors profitez-en bien, avec respect et surtout prudence !

Et si vous souhaitez sortir des sentiers battus et découvrir la montagne autrement, des sorties sont organisées par les accompagnateurs en montagne. Renseignez-vous dans les Offices de Tourisme.

Pour des raisons de sécurité, suivez la signalétique raquettes (violette) mise en place et ne vous aventurez pas en dehors des itinéraires balisés et ne tenez pas compte de la signalétique d'été. Avant de vous engager dans une sortie, prenez connaissance de l'état de praticabilité des itinéraires (régis par arrêté municipal), des conditions météorologiques et des bulletins avalanches auprès des Offices de Tourisme ou des communes.

Informez un proche de votre sortie et de l'itinéraire choisi.

# RISQUE D'AVALANCHE

Sur chaque explication est indiqué le risque à partir duquel le sentier est fermé



**Le manteau neigeux est faiblement stabilisé dans la plupart des pentes suffisamment raides.**

De nombreux départs spontanés de grosses avalanches, et parfois de très grosses, sont à attendre, y compris en terrain peu raide.

## Risque 5



**Le manteau neigeux est faiblement stabilisé dans la plupart des pentes suffisamment raides.**

Déclenchements d'avalanches probables même par faible surcharge(\*\*) dans de nombreuses pentes suffisamment raides(\*\*\*).

## Risque 4



**Dans de nombreuses(\*) pentes suffisamment raides, le manteau neigeux n'est que modérément à faiblement stabilisé.**

Déclenchements d'avalanches possibles parfois même par faible surcharge(\*\*) et dans de nombreuses pentes, surtout dans celles généralement décrites dans le bulletin.

Dans certaines situations, quelques départs spontanés d'avalanches de taille moyenne, et parfois assez grosse, sont possibles.

## Risque 3



**Dans quelques(\*) pentes suffisamment raides, le manteau neigeux n'est que modérément stabilisé.**

**Ailleurs, il est bien stabilisé.**  
Déclenchements d'avalanches possibles surtout par forte surcharge(\*\*) et dans quelques pentes généralement décrites dans le bulletin. Des départs spontanés d'avalanches de grande ampleur ne sont pas à attendre.

## Risque 2



**Le manteau neigeux est bien stabilisé dans la plupart des pentes.**

Les déclenchements d'avalanches ne sont, en général, possibles que par forte surcharge(\*\*) sur de très rares pentes raides(\*\*\*). Seules des coulées ou de petites avalanches peuvent se produire spontanément.

## Risque 1

(\*) Les caractéristiques des pentes sont précisées dans le bulletin : altitude, orientation, topographie...

(\*\*) Surcharge indicative :

forte : skieurs groupés, engins de damage, explosifs... faible : skieur isolé, piéton...

(\*\*\*) Pentes particulièrement propices aux avalanches en raison de leur déclivité, la configuration du terrain, la proximité de la crête...

Le terme « déclenchement » concerne les avalanches provoquées par surcharge, notamment par le(s) skieur(s).

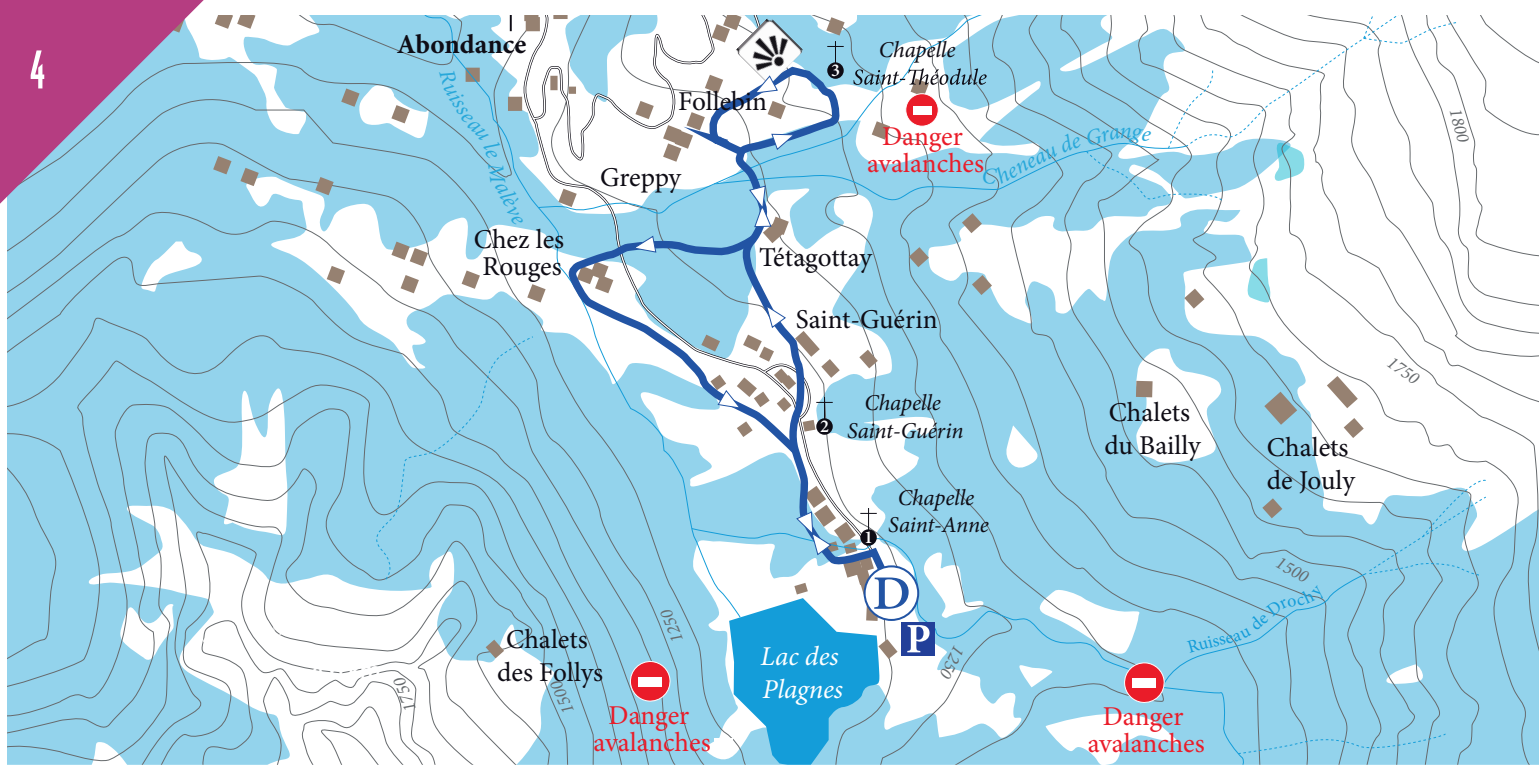
Le terme « départ spontané » concerne les avalanches qui se produisent sans action extérieure.

Chapelles et Oratoire  
Fremoux  
Domaine de l'Essert  
Versant forestier  
Les Chalets d'Autigny

Bleu	Page 4	itinéraire fermé à partir du risque 4
Bleu	Page 5	itinéraire fermé à partir du risque 4
Bleu	Page 6	itinéraire fermé à partir du risque 4
Rouge	Page 7	itinéraire fermé à partir du risque 4
Rouge	Page 8	itinéraire fermé à partir du risque 4

## SIGNALÉTIQUE





## CHAPELLES ET ORATOIRES

Départ : Parking du lac des Plagnes

Durée : 2h

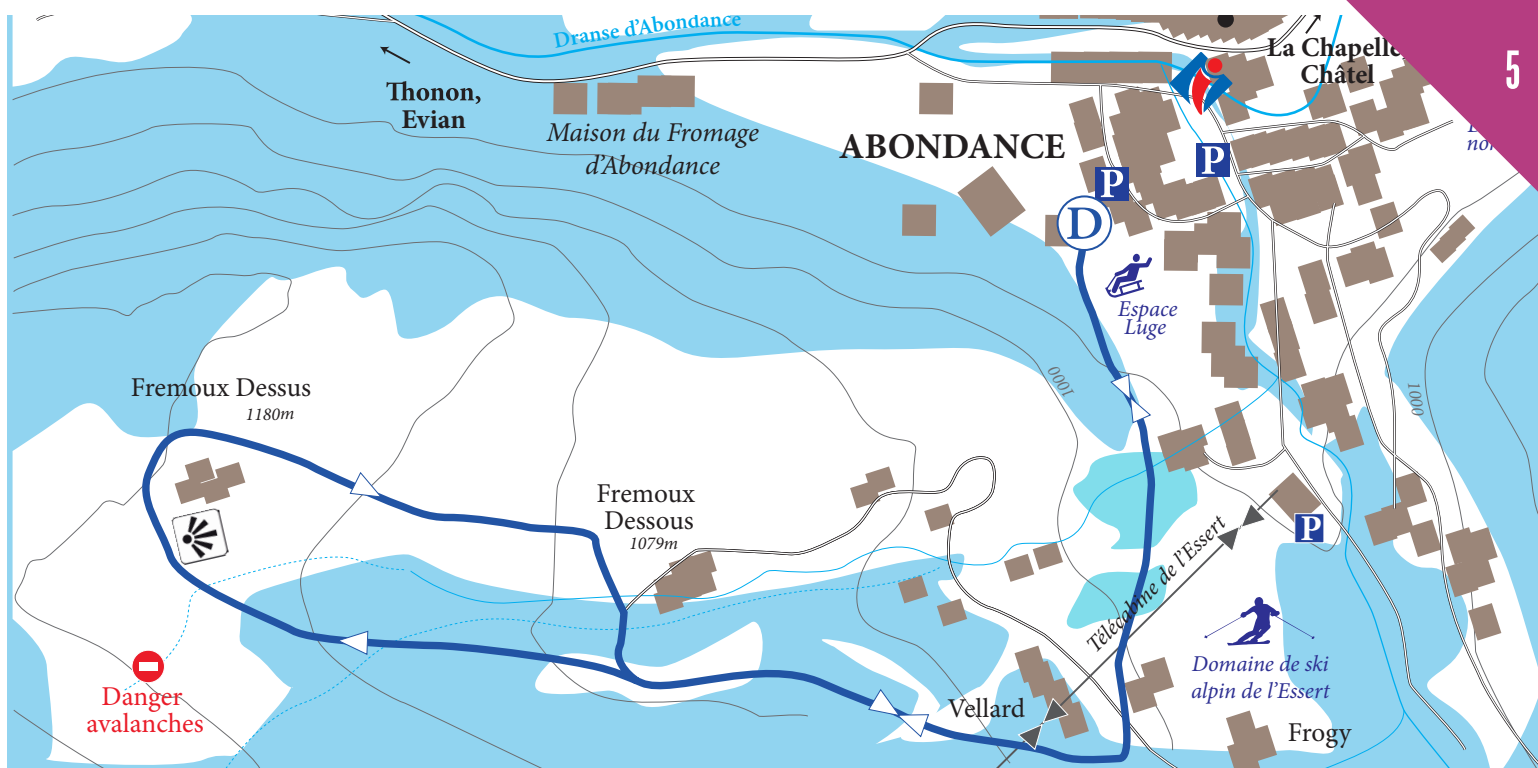
Dénivelé positif : 150 m

Distance : 4,6 km



Risque 4

Depuis le parking du lac des Plagnes, descendez en direction de la chapelle Saint-Anne en face de laquelle vous vous engagez sur votre gauche, sur un sentier en lisière de forêt. Traversez la route au niveau de la chapelle Saint-Guérin puis montez jusqu'aux chalets de Tétagottay. Le sentier se prolonge en forêt jusqu'à un oratoire puis à découvert vers la chapelle Saint-Théodule. De là, vous redescendez en direction des fermes de Follebin et retrouvez une partie du sentier de montée jusqu'aux chalets de Tétagottay. Descendez ensuite en direction de Chez Les Rouges, traversez la route et retrouvez le sentier qui mène au lac des Plagnes. Tout au long de l'itinéraire, vous découvrirez le patrimoine bâti (fermes, chalets, oratoires, chapelles) qui fait la richesse de la vallée d'Abondance.



Risque 4



## FREMoux

Départ : Plaine d'Auffaz

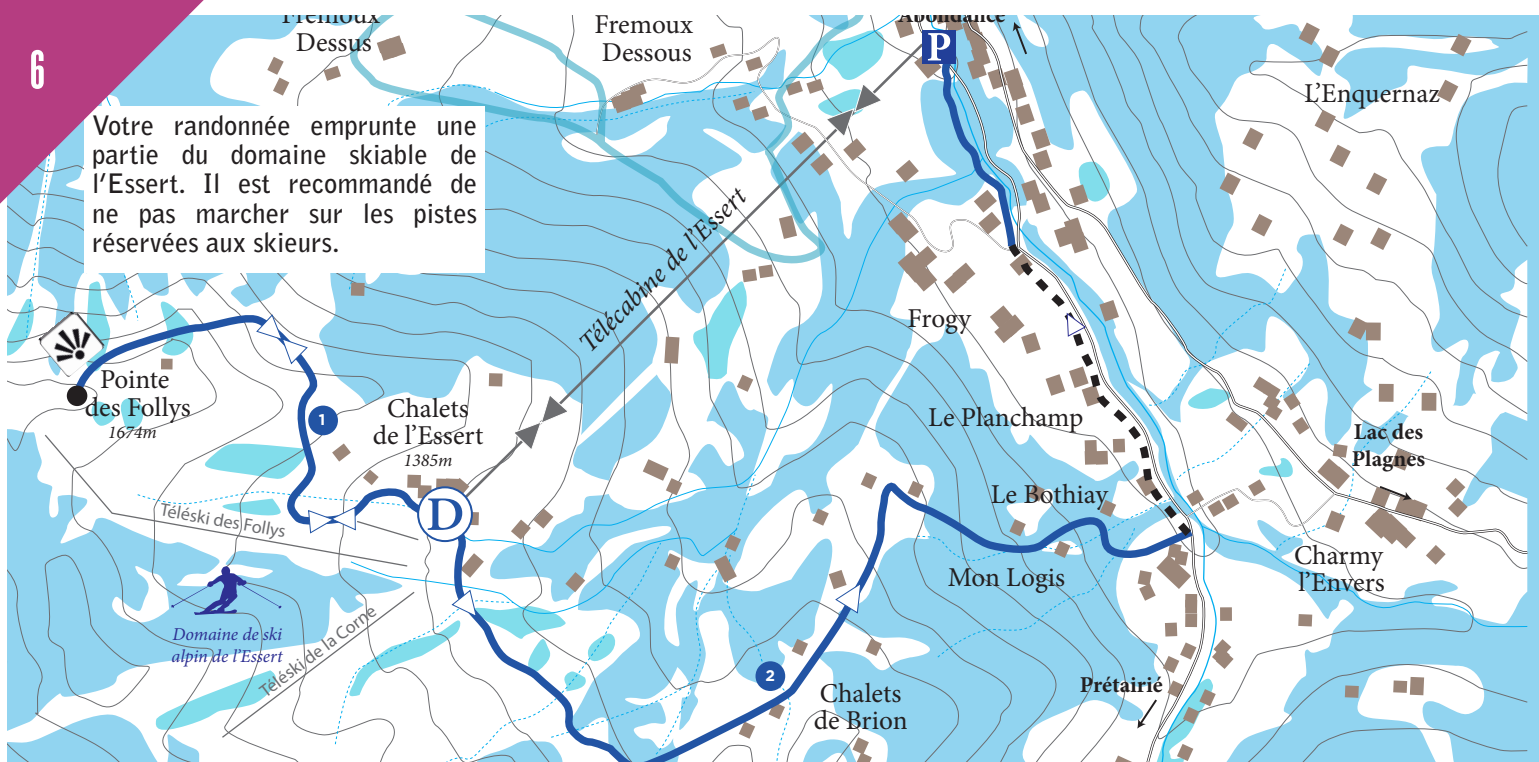
Durée : 2h

Dénivelé positif : 250 m

Distance : 3,3 km

Depuis le parking, engagez-vous sur le sentier à droite de la piste de luge et de ski d'Auffaz. Poursuivez en lisière de forêt puis traversez le pont vous conduisant dans un vaste pré. Rejoignez la route plus haut sur votre droite puis montez en forêt en longeant le ruisseau qui vous mènera à la ferme du Vellard. Empruntez le large chemin sur votre droite jusqu'à une première intersection et suivez le sentier face à vous, en direction de Frémoux dessus. Entre les habitations, gagnez le pré sur votre droite pour entamer votre descente vers Fremoux Dessous en longeant la ligne électrique. De là suivez le chemin sur votre droite pour retrouver l'itinéraire de montée vous conduisant à Vellard et enfin à Abondance.

Votre randonnée emprunte une partie du domaine skiable de l'Essert. Il est recommandé de ne pas marcher sur les pistes réservées aux skieurs.



## DOMAINE DE L'ESSERT

Départ : Sommet de la télécabine

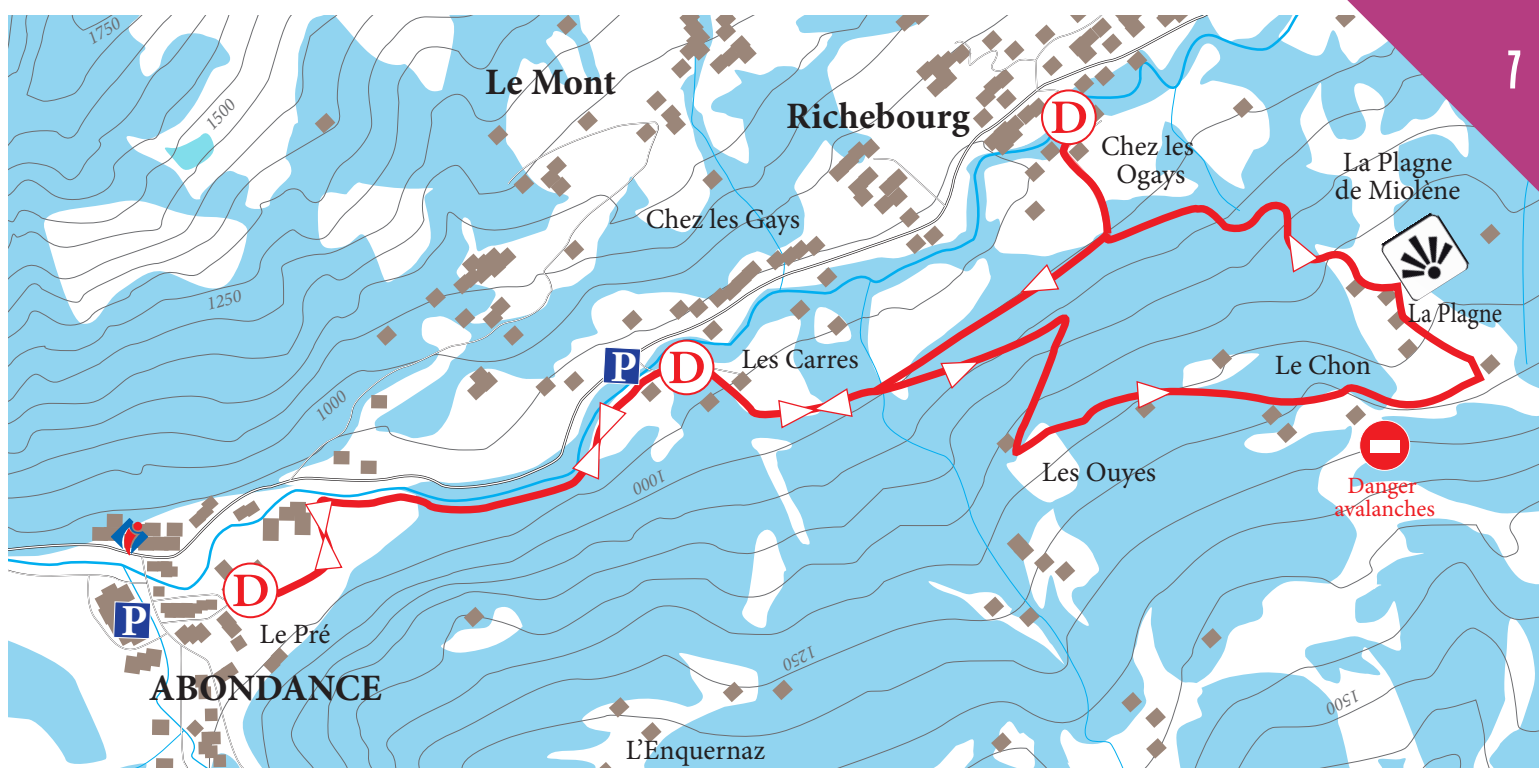
Durée	2h30	2h45
Dénivelé positif	300 m	450 m
Distance	3 km	4,3 km



Risque 4

Empruntez la télécabine de l'Essert (forfait en vente aux caisses du domaine skiable).

- 1 Rejoindre le départ des sentiers qui se trouve au bas du télésiège de Petit Frémoux. Dirigez-vous vers les chalets de l'Essert puis montez en direction de la forêt que vous longez jusqu'à la crête. Suivez cette dernière (attention à ne pas trop s'approcher du bord de la corniche) jusqu'au relais (antennes). Redescendez par le même chemin jusqu'à la gare de la télécabine.
- 2 Passez au-dessus du restaurant de l'Essert et poursuivez en direction des télésièges de la Corne. Traversez ensuite la piste de montée du télésiège du Lac vers les chalets de Brion. Continuez en direction des chalets de Mon Logis et de Bothiai jusqu'à Charmy l'Envers puis prenez la route à gauche en direction d'Abondance jusqu'au parking de la télécabine.



À partir du Pré, empruntez l'itinéraire piéton des bords de Dranse en direction de La Chapelle d'Abondance. Au niveau du lieu-dit "les Carres", suivez le sentier qui monte à travers la forêt jusqu'au chalet "les Ouyes". Continuez sur le sentier à plat qui vous mènera au chalet du Chon puis descendez dans une zone découverte traversant l'alpage de la Plagne. Poursuivez votre descente jusqu'au point d'altitude 1012m où vous bifurquez à gauche avant de retrouver votre itinéraire de montée. Autres départs possibles : les Carres et les Ogays.



Risque 4



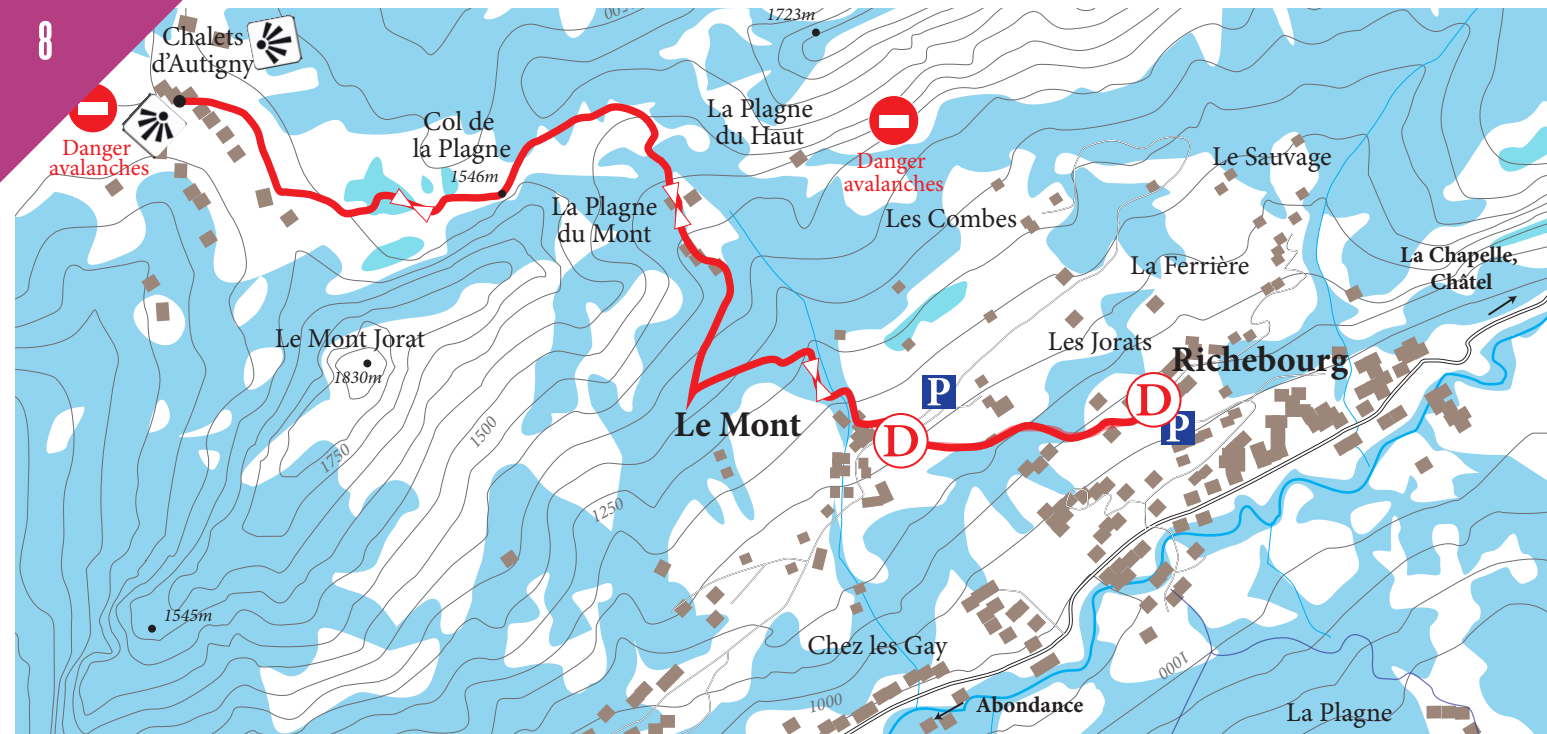
## VERSANT FORESTIER

Départ : Le Pré

Durée : de 2h à 3h45

Dénivelé positif : de 330 à 350 m

Distance : de 4,3 à 7,6 km



Risque 4

## LES CHALETS D'AUTIGNY

Départ : Le Mont ou Richebourg

Durée : de 3h30 à 4h15

Dénivelé positif : de 420 m à 540 m

Distance : de 6,2 à 7,3 km

Depuis le hameau du Mont, montez en direction du Col de la Plagne.

Au col, rejoignez les chalets d'Autigny par un chemin plus à plat qui vous offrira de magnifiques points de vue sur les falaises du Mont-Chauffé. Le retour à votre point de départ se fait selon le même itinéraire.

Au départ de Richebourg, rejoignez l'itinéraire principal par le sentier qui passe au-dessus de la chèvrerie des Prolets.



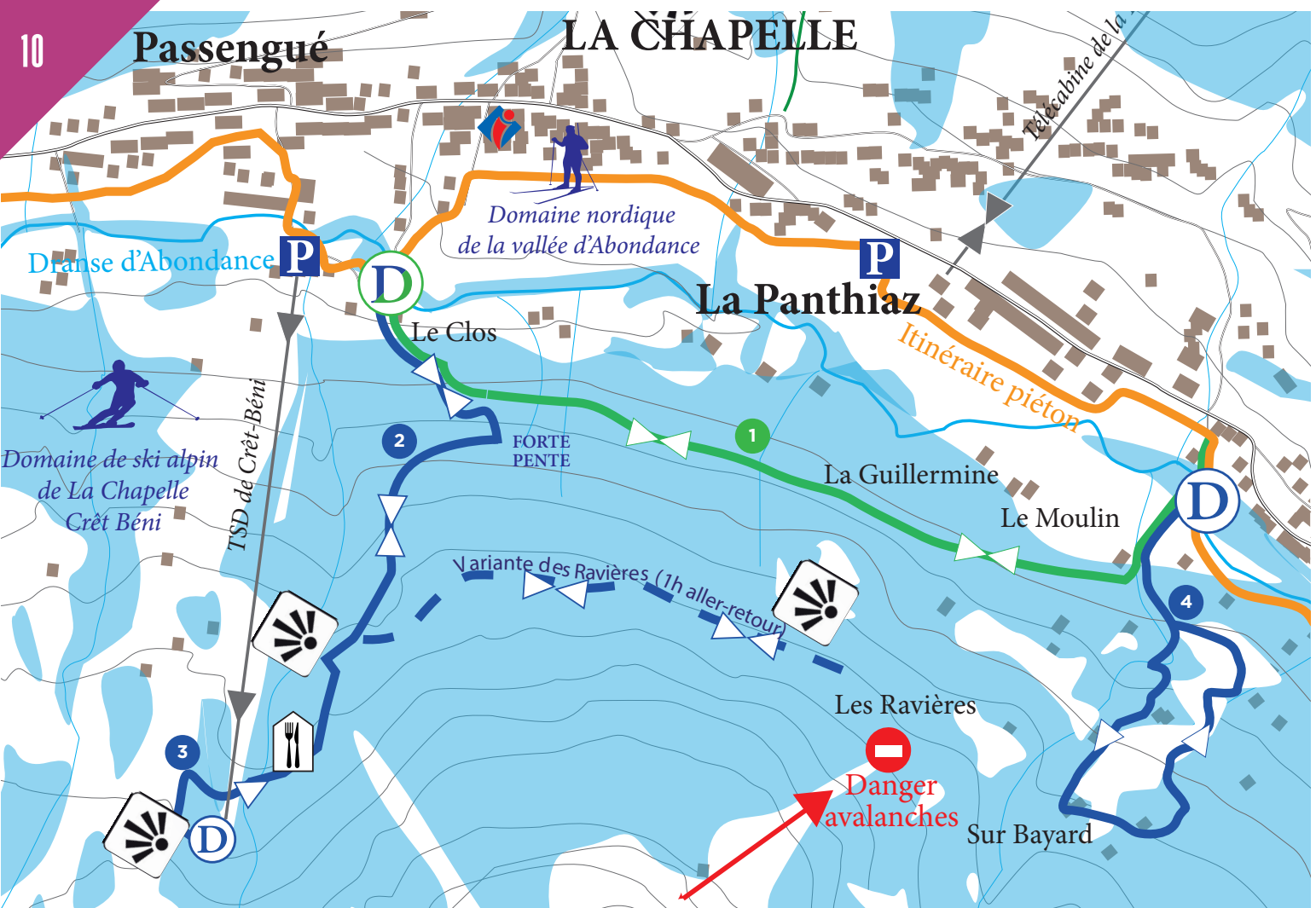
Balcon de la Chapelle	Vert	page 11	itinéraire fermé à partir du risque 4
Plan des Feux - Les Ravières	Bleu	page 11	itinéraire fermé à partir du risque 4
Plan des Feux	Bleu	page 11	itinéraire fermé à partir du risque 4
Sur Bayard par la cascade	Bleu	page 11	itinéraire fermé à partir du risque 4
Itinéraire du Blanchet	Bleu	page 12	itinéraire fermé à partir du risque 4
Boucle de Tromby	Bleu	page 13	itinéraire fermé à partir du risque 4
Col de Saix	Rouge	page 14	itinéraire fermé à partir du risque 4

## SIGNALÉTIQUE



# Passengué

# LA CHAPELLE



Domaine de ski alpin de La Chapelle Crêt Béni

Domaine nordique de la vallée d'Abondance

## La Panthiaz

Itinéraire piéton

TSD de Crêt-Béni

Variante des Ravières (1h aller-retour)

Les Ravières

Danger avalanches

Sur Bayard



Risque 4



## 1 - BALCON DE LA CHAPELLE

Départ : Le Clos

Durée : 2h

Dénivelé positif : 80 m

Distance : 5 km

Itinéraire idéal pour découvrir la raquette ou pour une balade en famille.

Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking). Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux et tournez à gauche sur le replat pour rejoindre le sentier en balcon. Poursuivez jusqu'à une belle cascade souvent gelée en hiver. De là, redescendez vers le Pont du Moulin pour rattraper la piste piétonne qui vous ramènera à votre point de départ.



## 2 - PLAN DES FEUX - LES RAVIÈRES

Départ : Le Clos

Durée : 2h

Dénivelé positif : 270 m

Distance : 2,3 km



Risque 4

Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt-Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking).

Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux, continuez tout droit sur le replat (ne pas prendre le chemin sur la gauche) puis continuez de monter jusqu'à l'intersection du Plan des Feux, qui permet de rejoindre sur la gauche le chemin des Ravières.

A l'issue de ce chemin, faites demi-tour (danger avalanches), puis suivez le chemin du retour en sens inverse.



Risque 4



## 3 - PLAN DES FEUX

Départ : sommet télésiège de Crêt Béni

Durée : 1h15

Dénivelé négatif : 350 m

Distance : 2 km

Empruntez le télésiège du Crêt Béni (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques). Depuis le sommet du télésiège, suivez le sentier descendant au restaurant du Crêt Béni. Empruntez la route derrière le restaurant puis, au premier carrefour, tournez à droite. Suivez le sentier jusqu'au Plan des Feux où se trouve une halle couverte permettant de pique-niquer.



## 4 - SUR BAYARD PAR LA CASCADE

Départ : Le Moulin

Durée : 1h45

Dénivelé positif : 200 m

Distance : 2,3 km



Risque 4

Depuis le village, empruntez le sentier piéton en direction de la Panthiaz puis du Moulin. Arrivé au Pont du Moulin, montez jusqu'à la fin de la route pour récupérer le sentier en forêt qui vous conduira à Sur Bayard. Descendez ensuite par la combe dans le champ pour récupérer, en bas, votre itinéraire de montée.

Recommandations : Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange où les chiens doivent être tenus en laisse. Si vous savez rester discret, vous pourrez observer chevreuils, cerfs et chamois. Une partie de l'itinéraire croise les pistes de ski de fond réservées aux fondeurs, respectez les passages piéton et ne dégradez pas les pistes.



Risque 4

## ITINÉRAIRE DU BLANCHET

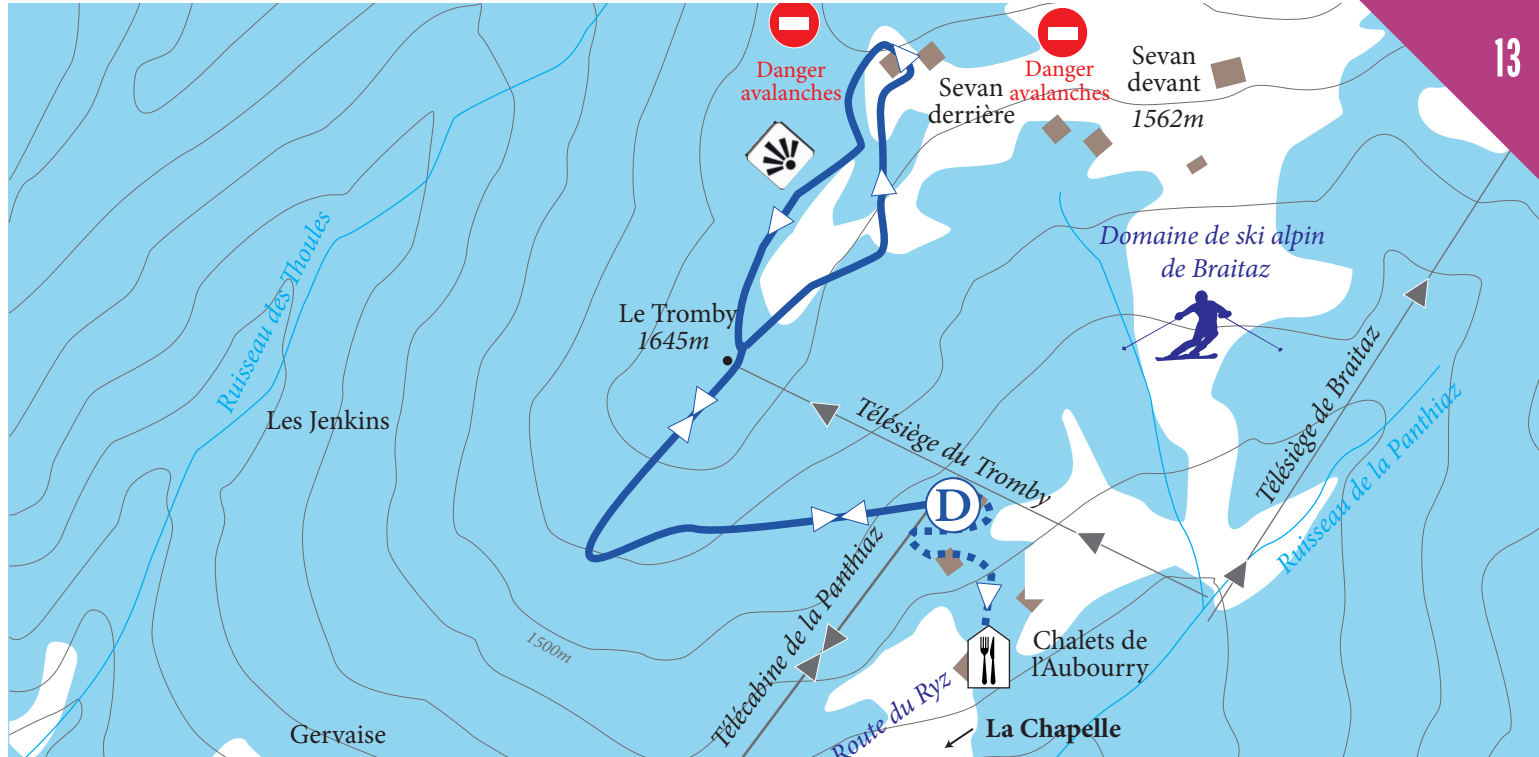
Départ : La Chapelle d'Abondance Tourisme

Durée : 2h

Dénivelé positif : 170 m

Distance : 3,8 km

En face de l'office de tourisme, montez la route de Chevenne qui longe un ruisseau bordé de vieux chalets. Bifurquez à droite en direction de la Côte par le sentier du Blanchet. À la Côte, retour par "Chez les Thoules", puis le centre du village.  
Particularité : Une partie de l'itinéraire se trouve en bord de route et il vous faudra déchausser les raquettes.



Empruntez la télécabine de la Panthiaz (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques) que vous pouvez rejoindre depuis le village avec la navette communale gratuite : prévoyez votre retour avant la fermeture de la télécabine. À la sortie de la télécabine, prenez le sentier en forêt à gauche. Le départ est soutenu et après avoir traversé forêts et clairières, vous arrivez au sommet du télésiège du Tromby. Suivez ensuite la ligne de crête jusqu'au chalet de Sevan derrière. Redescendez en direction du sommet du télésiège pour reprendre le sentier de montée et revenir au point de départ. Vous pouvez redescendre par la télécabine ou empruntez la route du Ryz (prévoir 1h de plus).



Risqué 4



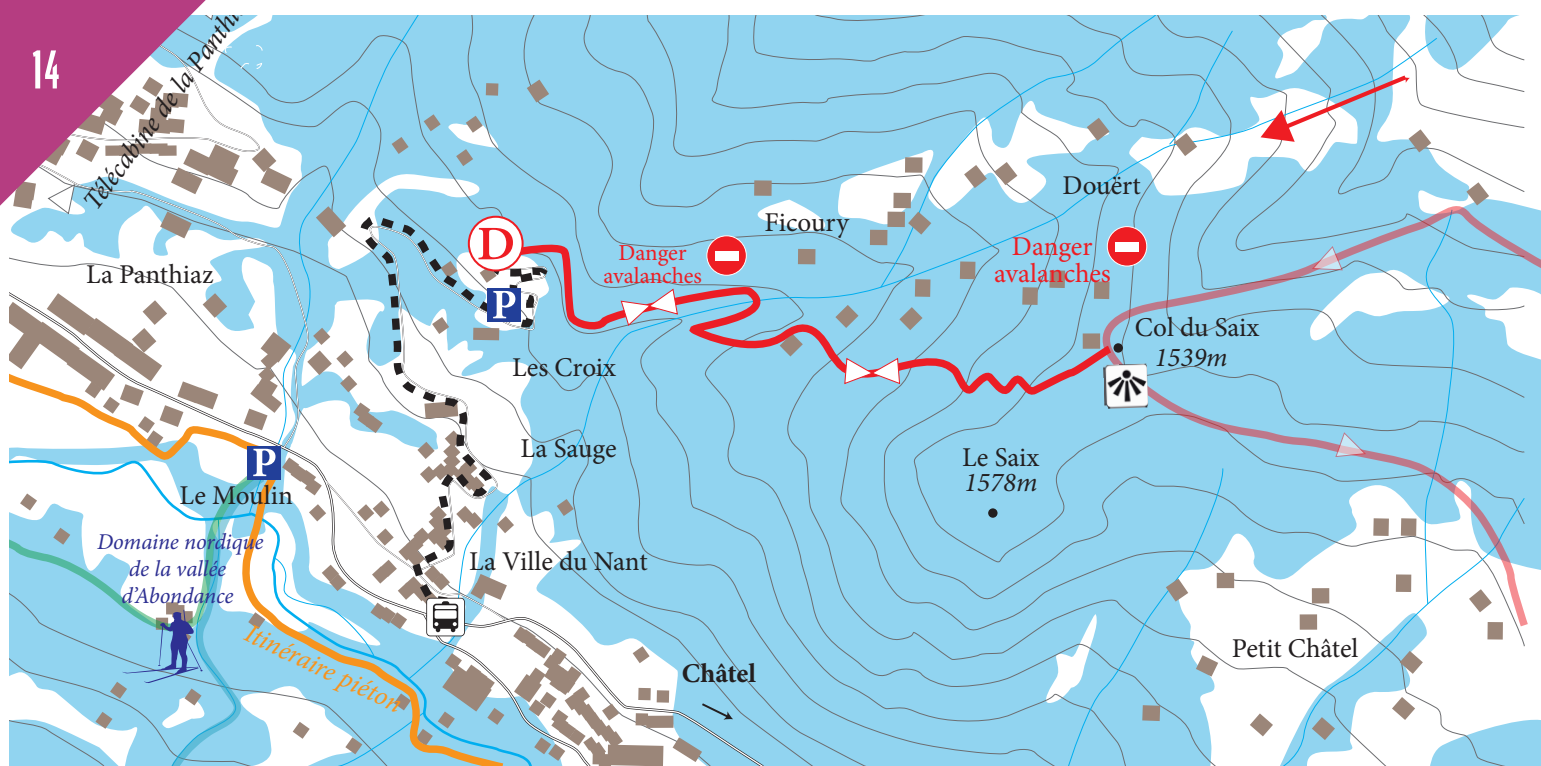
## BOUCLE DU TROMBY

Départ : Sommet télécabine de la Panthiaz

Durée : 2h

Dénivelé positif : 160 m

Distance : 2,5 km



## COL DU SAIX

Départ : Hameau de la Ville du Nant

Durée : 3h

Dénivelé positif : 300 m

Distance : 4,1 km

Montez par la route de La Ville du Nant où vous découvrirez de très beaux chalets, des fermes traditionnelles et des chapelles. Au bout de la route, poursuivre par la route forestière, puis par le chemin qui vous mènera au Col du Saix. Le retour s'effectue par le même itinéraire. Vous pouvez également continuer votre balade en direction de Barbossine et Petit Châtel (suivre le balisage de Châtel).

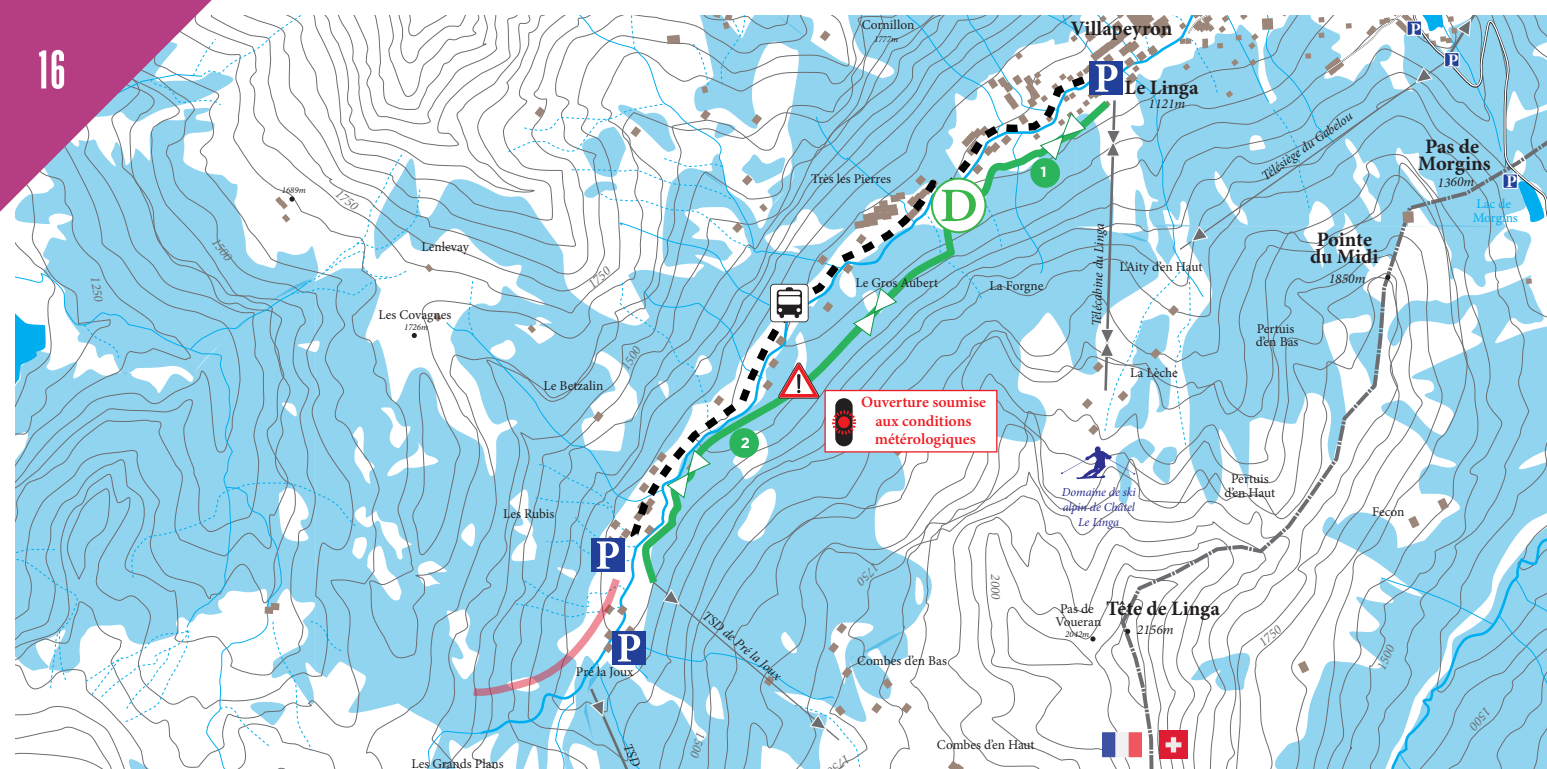
Pour rejoindre le point de départ :

- Navette communale gratuite : arrêt La Ville du Nant
- À pied : empruntez la piste piétonne jusqu'au Pont du Moulin
- En voiture : gardez-vous au Pont du Moulin

Bords de Dranse	Vert	page 16	itinéraire fermé à partir du risque 4
Petit Châtel - Col de Saix	Bleu	page 17	itinéraire fermé à partir du risque 4
Balcon de Châtel	Vert	page 19	itinéraire fermé à partir du risque 4
Pas de Morgins	Vert	page 19	itinéraire fermé à partir du risque 3
Boucle des Ramines	Vert	page 19	itinéraire fermé à partir du risque 5
Boucle des Blattes	Bleu	page 19	itinéraire fermé à partir du risque 3
Portes du Culet	Bleu	page 21	itinéraire fermé à partir du risque 4
Tour du Corbeau	Rouge	page 21	itinéraire fermé à partir du risque 4
Sur le Bord	Rouge	page 21	itinéraire fermé à partir du risque 4
Col de Bassachaux	Rouge	page 22	itinéraire fermé à partir du risque 3
Les Québales	Noire	page 23	itinéraire fermé à partir du risque 4

## SIGNALÉTIQUE





**1** direction Linga : suivre le balisage sur votre gauche directement par le pont surplombant la Dranse, le chemin vous emmène tranquillement entre forêts et prairies au Linga, le retour se fait par le même chemin ou par navette avec la ligne 1.

**2** direction Pré-la-Joux : suivre le balisage sur votre droite, après une courte montée, le chemin se poursuit en forêt. Un feu de signalisation vous indique la possibilité de continuer vers Pré-la-Joux (risque d'éboulement). Après les premiers parkings, le tracé continue en bord de Dranse pour terminer à l'aire de luge de Pré-la-Joux. Le retour se fait par le même chemin ou par navette avec la ligne 1.



Risque 4



## BORDS DE DRANSE

Départ : Parking Très-les-Pierres

Durée : vers le Linga 0h45 - vers Pré-la-Joux 1h30

Dénivelé : 30 m - 150 m

Distance vers le Linga 1,1 km - vers Pré-la-Joux 2,3 km





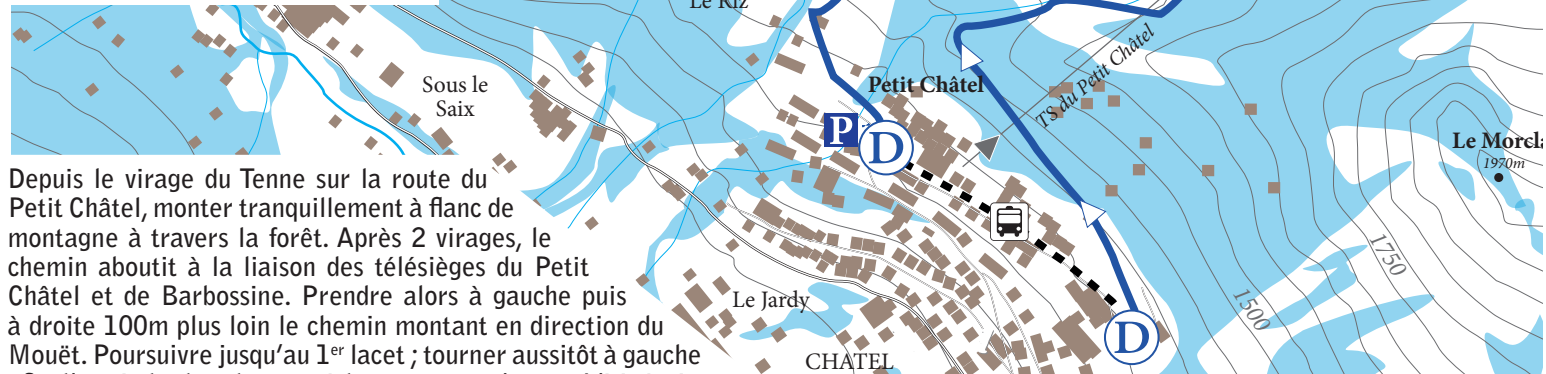
## VARIANTE

Fermé par risque d'avalanche  
de niveau 4 et plus

Durée : 1h

Dénivelé positif : 180 m

Distance : 2,2 km



Depuis le virage du Tenne sur la route du Petit Châtel, monter tranquillement à flanc de montagne à travers la forêt. Après 2 virages, le chemin aboutit à la liaison des télésièges du Petit Châtel et de Barbossine. Prendre alors à gauche puis à droite 100m plus loin le chemin montant en direction du Mouët. Poursuivre jusqu'au 1<sup>er</sup> lacet ; tourner aussitôt à gauche afin d'atteindre les alpages où le panorama s'ouvre. L'itinéraire se poursuit entre forêt et alpage et rejoint ensuite le sentier. Continuer jusqu'au col du Saix où vous pourrez admirer le panorama sur la vallée d'Abondance. Depuis le col, possibilité de rejoindre le sentier (page 14) de La Chapelle d'Abondance (retour sur Châtel par la navette Colombus). La descente s'effectue en forêt pour atteindre les chalets de Flammet. A l'embranchement, continuer à droite en direction du Ryz : passer devant plusieurs fermes et un oratoire et engagez-vous dans la descente raide mais courte qui rejoint la route. Suivez celle-ci jusqu'à rejoindre votre point de départ.

Pour rejoindre le départ :

- En voiture prendre la route du Petit Châtel jusqu'à Barbossine (parking payant)
- En navette (en face de l'église, navette direction Petit-Châtel), arrêt Barbossine ou Tenne
- Par le télésiège du Petit-Châtel (tarif piéton)



Risque 4

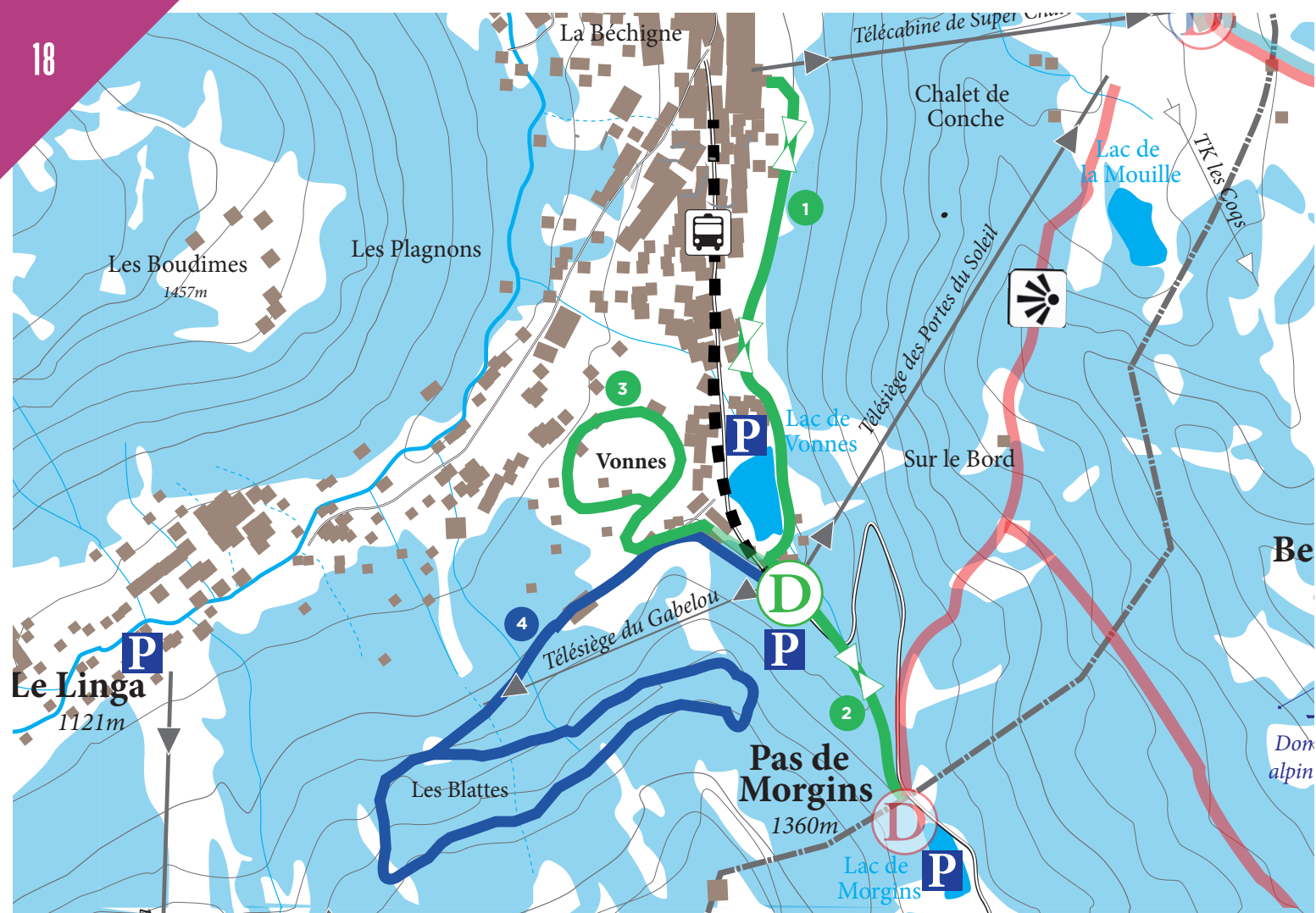
## PETIT CHÂTEL - COL DE SAIX

Départ : virage du Tenne

Durée : 2h15

Dénivelé positif : 230 m

Distance : 4,5 km



La Béchigne

Télécabine de Super...

Chalet de Conche

Lac de la Mouille

TK les Coqs

Les Boudimes  
1457m

Les Plagnons

1

P

Lac de Vonnes

3

Vonnes

Sur le Bord

Be

D

4

Télésiège du Gabelou

P

2

Pas de Morgins  
1360m

D

Lac de Morgins

P

Dor  
alpin

Le Linga  
1121m

P

Les Blattes



Risque 4

## 1 - BALCON DE CHATEL

Départ : Télécabine de Super-Châtel  
ou Parking Liaison Vannes

Durée aller-retour : 1h

Dénivelé positif : 50 m - Distance : 2,5 km



Risque 3

## 2 - PAS DE MORGINS

Départ : Parking Liaison Vannes

Durée aller-retour : 1h

Dénivelé positif : 80 m

Distance : 2,4 km



Risque 5

## 3 - BOUCLE DES RAMINES

Départ : Parking Liaison Vannes

Durée : 1h

Dénivelé positif : 80 m - Distance : 1,8 km



Risque 3

## 4 - BOUCLE DES BLATTES

Départ : Parking Liaison Vannes

Durée 2h30

Dénivelé positif : 200 m

Distance : 4 km

A la télécabine de Super-Châtel, par l'escalier à gauche, longer la remontée sur 40m par une montée droite dans la pente (seule difficulté) puis tourner à droite en suivant le sentier en balcon, direction le Lac de Vannes. Le retour s'effectue par le même chemin ou en empruntant la navette.

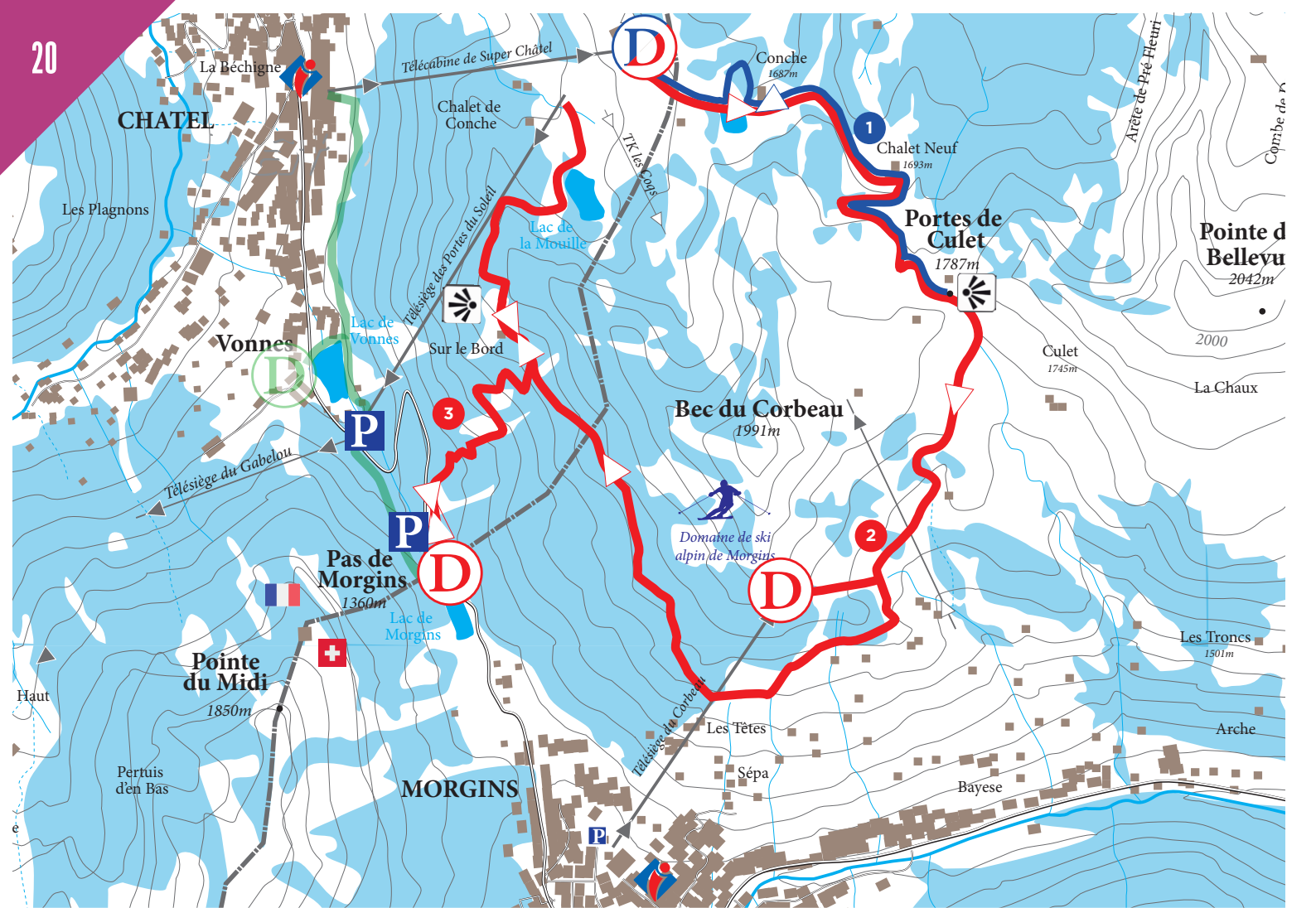
Variante dans l'autre sens depuis le parking Liaison Vannes, traverser la route par la passerelle ou par bus à l'arrêt Gabelou.

Vous accédez au sentier en empruntant la navette reliant le centre village (place de l'Église), arrêt Gabelou. Prendre la direction de la Suisse et du lac de Vannes, le départ se situe au niveau du parking liaison Vannes. Depuis le panneau de départ, situé en face de l'entrée du parking, vous vous engagez sur le chemin montant jusqu'à l'arrivée au col de Morgins.. Vous êtes à la frontière Suisse, vous pouvez aller jusqu'au lac du même nom juste après le col. La vue s'ouvre sur les Dents du Midi en Suisse dominées par la Haute Cime (3257m). Si elle n'est pas recouverte de neige, la borne frontière du col est très intéressante avec des écussons sculptés de chaque côté (Suisse et Duc de Savoie). Le retour s'effectue par le même chemin ou en empruntant la navette.

Depuis le panneau de départ, suivre le chemin surplombant la Chapelle Notre Dame de Vannes pour rejoindre le chemin des Ramines, bifurquer à droite dans la descente en direction de la boucle damée. Vous trouverez également l'aire de luge de Sous Vannes.

Suivre le chemin surplombant la Chapelle Notre Dame de Vannes pour rejoindre le chemin des Ramines en direction du télésiège du Gabelou. Juste avant, traverser le pont puis, à gauche, suivre la piste surplombant la gare du télésiège que vous dépassez. Au croisement avec la piste de ski alpin, prendre de nouveau à gauche, le virage en épingle pour continuer dans la forêt tout droit jusqu'au point de vue des Blattes. Revenir au départ par le même chemin.

Variante : Continuer par la large piste direction Morgins sur 40m pour prendre à droite un sentier plus étroit pour effectuer la boucle, poursuivre tout droit en longeant la pente sur 1km environ pour descendre droit dans la pente vers le télésiège Gabelou.



CHATEL

La Béchnigne

Les Plagnons

Vonnès

Pointe du Midi  
1850m

MORGINS

Pas de Morgins  
1360m

Chalet de Conche

Sur le Bord

Bec du Corbeau  
1991m

Domaine de ski alpin de Morgins

Les Têtes

Sépa

Bayese

Conche  
1687m

Chalet Neuf  
1693m

Portes de Culet  
1787m

Culet  
1745m

Les Troncs  
1501m

Pointe d Bellevu  
2042m

La Chaux

2000

Arche

Télécabine de Super Châtel

Téléski des Portes du Soleil

Téléski du Gabelou

Téléski du Corbeau

D

D

D

P

P

P

1

2

3

Arête de Pré-Fleur

Combe de R



Risque 4

## 1 - PORTES DU CULET

Départ : Télécabine de Super-Châtel  
Durée : 1h30 - Dénivelé positif : 80 m  
Distance : 4,1 km

Itinéraire franco-suisse de 6 km qui comprend des côtes et descentes plus ou moins 21 marquées et est réservée aux marcheurs en raquettes avertis. A l'arrivée de la télécabine, suivre l'itinéraire nordique pour arriver au lac de Conche. Aux chalets du même nom, et après une petite boucle destinée à la promenade familiale dans une forêt d'épicéas, vous pouvez poursuivre sur le sentier du Renard en direction de chalet Neuf et du col des Portes de Culet, col offrant un panorama d'exception sur les Dents du Midi, les Alpes vaudoises et valaisannes, ainsi que le Mont-Blanc.



Risque 4

## 2 - TOUR DU CORBEAU

Départ : Télécabine de Super Châtel  
Durée : 5h  
Dénivelé positif : 650 m  
Distance : 7,6 km

À la descente vers Morgins, vous traverserez une zone préservée et entièrement naturelle. Vous croiserez les téléskis du Culet et Ecotis. Continuer la descente jusqu'au secteur des Têtes et le restaurant du Corbeau. Le chemin en forêt vous emmène en France, sur le secteur de Sur le Bord avec une vue imprenable sur la vallée d'Abondance puis après une courte montée jusqu'au lac de la Mouille. Prolonger jusqu'au télésiège Portes du Soleil pour effectuer la descente avec votre pass remontées mécaniques. A Vonnes, rejoindre le centre en navette ou par le sentier Balcon de Châtel.

### Variante au départ de Morgins

Depuis le restaurant du Corbeau, situé sous le télésiège du même nom : le chemin en forêt vous emmène : soit en France, sur le secteur de Sur le Bord puis jusqu'au lac de la Mouille, avec une vue imprenable sur la vallée d'Abondance. Soit en Suisse en remontant direction le téléski des Ecotis, puis les Portes de Culet, Chalet Neuf, Conche, Super-Châtel. Le retour se fait par le même chemin.

Au départ du sommet du télésiège du Corbeau : redescendre sur 300m environ pour retrouver le chemin qui croise le téléski des Ecotis. A partir de là, effectuer le sentier du Renard selon le sens souhaité : direction Portes de Culet – lac de Conche – Super Châtel ou direction – restaurant le Corbeau – Sur le Bord.

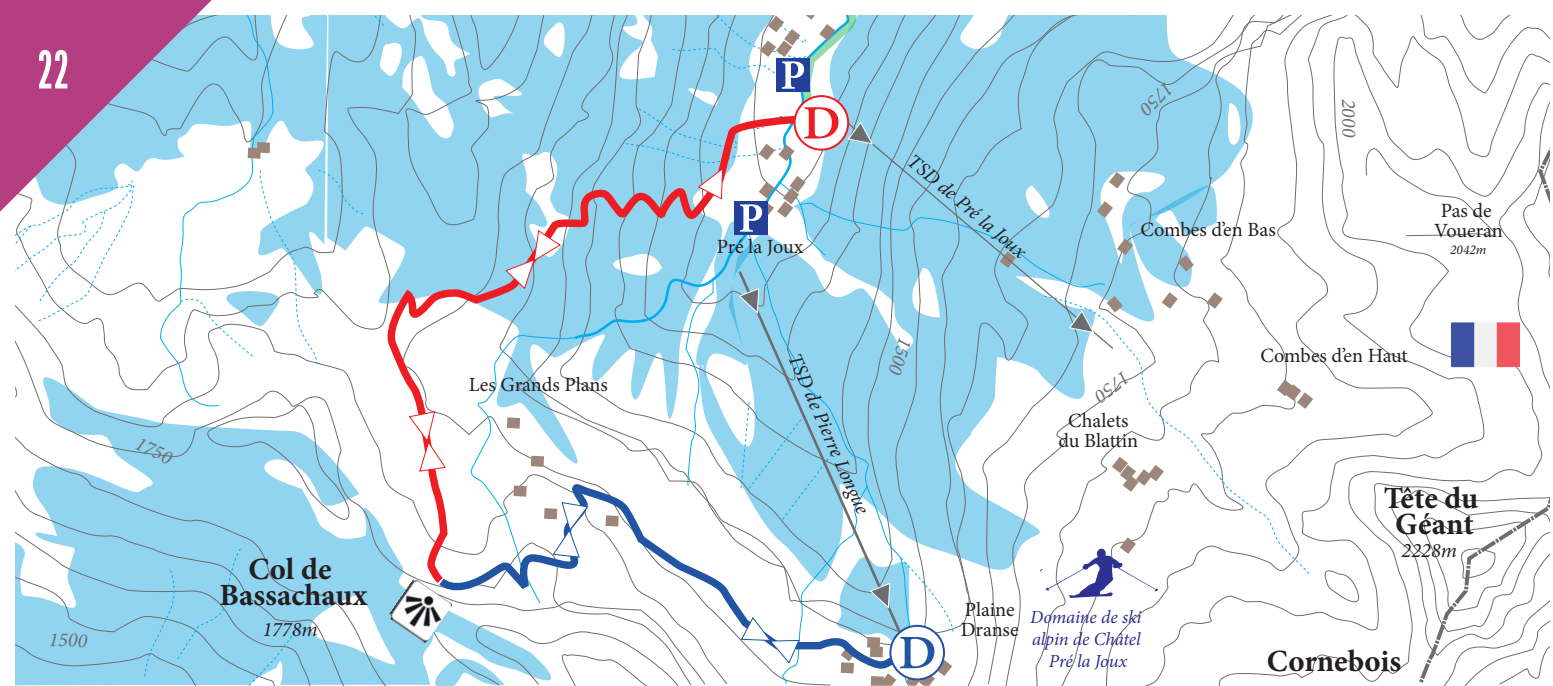


Risque 4

## 3 - SUR LE BORD

Départ : Parking Pas de Morgins  
Durée : 2h30  
Dénivelé positif : 300 m  
Distance : 1,4 km

Le chemin démarre de l'autre côté de la route (traverser avec prudence), en forêt par une légère descente. A la première sortie de forêt, continuer sur la piste forestière à votre droite pour débiter la montée assez raide de Sur le Bord. Après plusieurs lacets, le chemin passe à proximité du chalet d'alpage de Sur le Bord avant d'arriver au point culminant situé quelques centaines de mètres plus loin. Après avoir admiré la vue, vous pourrez retourner au point de départ en revenant sur vos pas, ou vous rendre vers le lac de la Mouille.



Depuis le centre du village, prendre la route de Pré-la-Joux et se garer au parking du télésiège de Pré-la-Joux. Le sentier commence par monter tranquillement au-dessus du tapis couvert pour s'engouffrer légèrement en forêt le long du ruisseau.

Traverser le ruisseau sur un petit pont pour ressortir au-dessus de la piste de bob-luge. Poursuivre sur le sentier de droite à nouveau en forêt jusqu'à "La Place des Plaines" où se situe un oratoire. L'itinéraire se dirige alors à gauche pour rejoindre les alpages des Grands Plans. Suivre la trace et le balisage à travers ces espaces grandioses jusqu'au col de Bassachaux. Il est également possible de monter directement à Plaine Dranse par le télésiège de Pierre Longue.

Au col, **si le risque d'avalanche est inférieur à 3 sur 5**, les plus courageux pourront poursuivre la balade et rejoindre les chalets de Plaine Dranse en suivant la route d'été. Le retour s'effectue par le même itinéraire.



Risqué 3



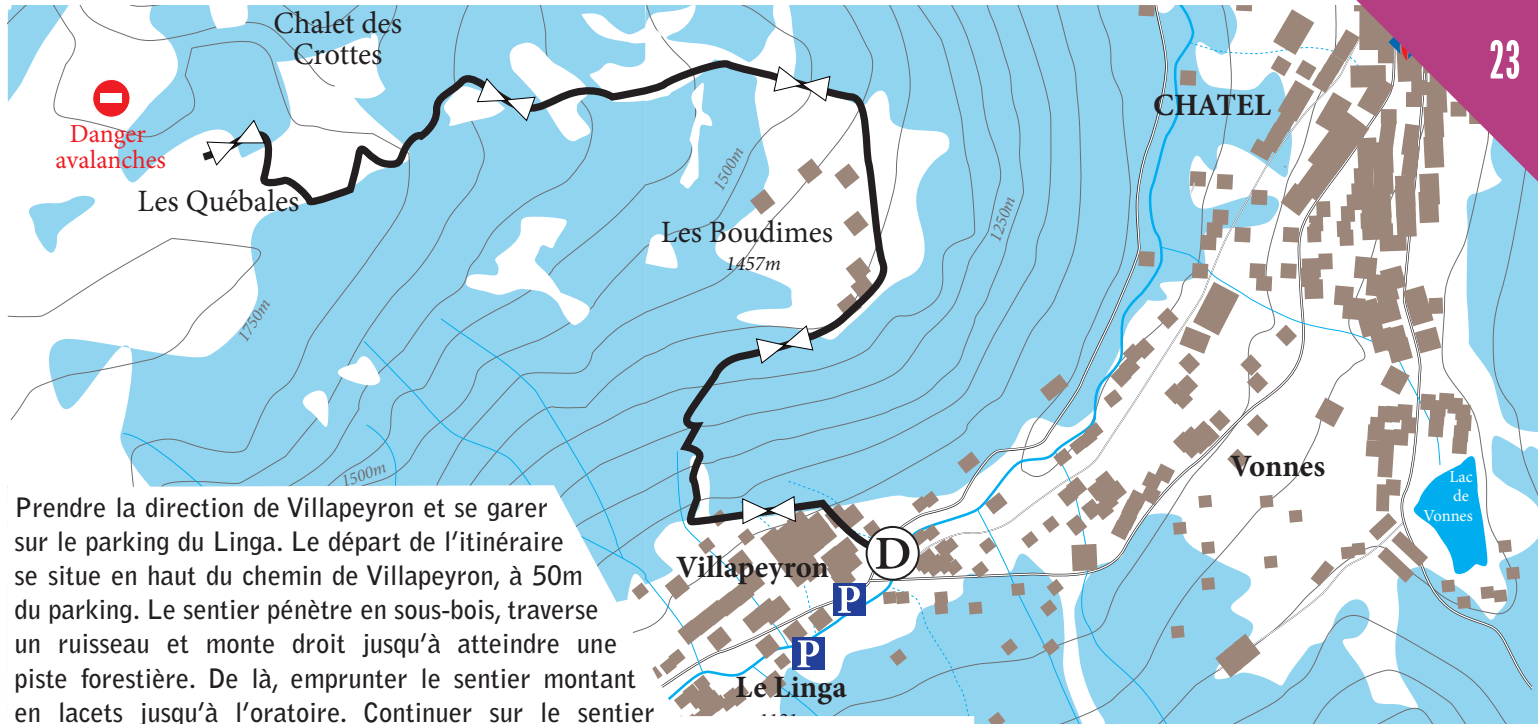
## COL DE BASSACHAUX

Départ : Pied du télésiège de Pré la Joux

Durée 5h30

Dénivelé positif : 540 m

Distance : 11,3 km



Prendre la direction de Villapeyron et se garer sur le parking du Linga. Le départ de l'itinéraire se situe en haut du chemin de Villapeyron, à 50m du parking. Le sentier pénètre en sous-bois, traverse un ruisseau et monte droit jusqu'à atteindre une piste forestière. De là, emprunter le sentier montant en lacets jusqu'à l'oratoire. Continuer sur le sentier s'élevant à droite de l'oratoire et rejoindre le large chemin donnant accès à l'alpage des Boudimes. Traverser l'alpage pour atteindre un petit plateau derrière le pylône de la ligne à haute-tension. L'itinéraire s'élève alors tranquillement à travers les alpages, le panorama s'ouvre au cours de la montée et l'on aperçoit les Dents du Midi (3257m). Une fois aux Québales-bas, laisser le sentier de gauche pénétrant en forêt pour emprunter celui qui vous mènera au sommet de l'itinéraire.

Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange, avec un peu de patience et en étant silencieux, vous pourriez apercevoir des chamois !

Le retour s'effectue par le même chemin, ne vous aventurez pas au-delà des Québales, le risque d'avalanches est élevé.



Risque 4



## LES QUÉBALES

Départ : Chemin de Villapeyron

Durée : 5h

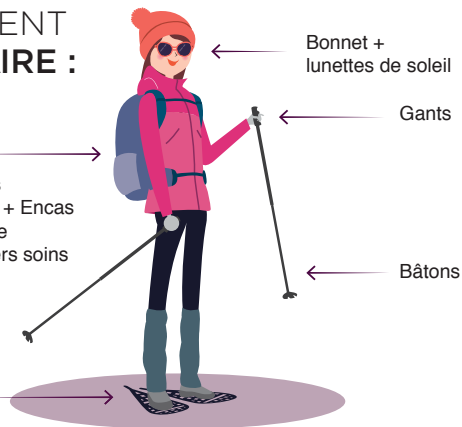
Dénivelé positif : 700 m

Distance : 7,6 km

## ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE :

Dans le sac :  
Vêtements chauds  
Boissons chaudes + Encas  
Téléphone portable  
Trousse de premiers soins

Chaussures  
de montagne  
et raquettes



Bonnet +  
lunettes de soleil

Gants

Bâtons

## VIVEZ LA MONTAGNE AUTREMENT avec un accompagnateur en montagne

Les accompagnateurs en montagne sont des passionnés s'adaptant à tous les niveaux !  
Ils vous proposent des sorties raquettes en dehors des sentiers battus pour découvrir la montagne selon vos intérêts : faune, flore, géologie, sorties à thème...

Bureau de la montagne de la vallée d'Abondance  
06 52 55 07 74  
Facebook : bureaumontagnevalleedabondance  
Programme des sorties  
dans les accueils des Offices de Tourisme

## DIFFICULTÉ

La difficulté de l'itinéraire est établie à partir de critères comme la longueur, la pente, l'ambiance, la dangerosité...

ITINÉRAIRE TRÈS FACILE



ITINÉRAIRE FACILE



ITINÉRAIRE DIFFICILE



ITINÉRAIRE TRÈS DIFFICILE



## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

N° DE SECOURS  
112

MÉTÉO  
32 50 00 08 99 71 02 74

CHÂTEL TOURISME  
04 50 73 22 44

ABONDANCE TOURISME  
04 50 73 02 90

LA CHAPELLE D'ABONDANCE TOURISME  
04 50 73 51 41